



# CIB

Conférence Internationale des Barreaux

**32<sup>ème</sup> congrès à Port-au-Prince (Haïti)  
6 au 9 décembre 2017**

**« Les Avocats de l'espace francophone  
au service du développement économique et social »**

<b>Lundi 4/12/17</b>	Prélude formation CIFAF (jour 1) (dir. Bâtonnier Migan + Barreau PAP/FBH)
<b>Mardi 5/12/17</b>	Prélude formation CIFAF (jour 2) (dir. Bâtonnier Migan + Barreau PAP/FBH)
<b>Mercredi 6/12/17</b>	
08:30 – 09:15	Accueil des congressistes / inscription
09:15 – 11:00	Cérémonie d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Président du Comité d'organisation du 32e Congrès</li><li>▪ Monsieur le Bâtonniers Jackson NGNIE KAMGA, Président de la CIB</li><li>▪ Monsieur Le Bâtonnier Stanley GASTON, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince et Président de la Fédération des Barreaux d'Haïti</li><li>▪ L'organisation internationale de la francophonie (OIF)</li><li>▪ Monsieur Le Bâtonnier Issouf BAADHIO, Président élu de l'Union internationale des Avocats (UIA)</li><li>▪ S.E. Monsieur Jovenel MOÏSE, Président de la République d'Haïti</li></ul>
11:00 – 11H15	<i>Pause Café</i>
11:15 – 12H15	Allocution scientifique inaugurale : <p style="text-align: center;"><b>« La qualité de la Justice, condition du développement économique et social »</b> <i>Monsieur le Bâtonnier Bernard VATIER, secrétaire général de la CIB et Monsieur le Professeur Pascal BEAUVAIS, Président du conseil scientifique de la CIB</i></p>
12:00 – 14:00	<i>Pause-déjeuner</i>
14:00 – 15: 15	<b>Panel 1 : Sécurité juridique et procès équitable en droit des affaires</b> Monsieur Le Bâtonnier DAOUDA SAMNA, Président de la Conférence des Bâtonniers des Etats membres de l'Espace OHADA (Modérateur)   Monsieur René KIMINOU, Maître de Conférence à l'Université des Antilles et Avocat au barreau de la Martinique et Me Pierre BOIVIN, avocat au Barreau du Québec
15 :15-15 :30	<i>Pause Café</i>
15: 30 – 16: 45	<b>Panel 2 : Les droits sociaux fondamentaux, vecteurs de développement économique</b> Monsieur Le Bâtonnier Coco KAYUDI (Modérateur)   Monsieur Pascal EYDOUX, Président du CNB; Me Patrick PIERRE-LOUIS, avocat au Barreau de Port-au-Prince et Professeur de droit public et Mme Kirsten SCHAPIRA-FELDERHOFF, responsable au bureau de la coopération multilatéral de l'Organisation Internationale du Travail

17:00 – 18: 00	<p><b>La conférence des partenaires de l’avocat et du citoyen : « Accessibilité et clarté de l’information juridique, conditions de l’Etat de droit »</b></p> <p>Monsieur Le Bâtonnier Issouf BAADHIO, Président élu de l’UIA, Modérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nouvelles techniques de communication juridique et l’importance de communiquer clairement : Me Ariane CHARBONNEAU, directrice générale d’Educaloi</li> <li>- Les nouveaux outils d'accès à l'information juridique : Monsieur Fabien WAECHTER (LEXBASE) et Mesdames Bernadette NEYROLLES et Gaëlle MARRAUD DES GROTTES (WOLTER KLUVERS)</li> </ul>
18:00 – 19:00	<i>Assemblée générale des Bâtonniers des Barreaux membres de l’OHADA</i>
A partir de 20:00	<i>Cocktail de Bienvenue en présence du Présidence de la République et spectacle culturel dans les jardins du Musée le Mupanah – Champs de Mars, Port-au-Prince</i>
<b>Jeudi 7/12/17</b>	
09:00 – 10:45	<p><b>Panel 3 : La protection des investissements et les droits fondamentaux des populations</b></p> <p>Monsieur Le Bâtonnier BILE AKA, Membre de la Cour Internationale d’Arbitrage (Modérateur)   Monsieur Le Bâtonnier Paul-Matthieu GRONDIN, Québec ; Me Camille FIEVRE, avocat et professeur de droit à l’Université d’Haïti ; Stéphane BRABANT, Avocat au Barreau de Paris et Francisco VICTORIA-ANDREU, Vice-président de l’association Andres Bello des juristes franco-latino-américains</p>
10 :45-11 :00	<i>Pause Café</i>
11:00 – 12:30	<p><b>CIB JEUNES / Panel 4 : La place des jeunes avocats au sein des institutions de la profession : une règle de bonne gouvernance ?</b></p> <p>Alexandra BOISRAME, Présidente de la FNUJA et Aminata NIAKATE, Vice-Présidente de la FNUJA, (Modérateurs) / Dany NGOS, Président de l’UJAC et de la FAUJA ; Me Roseberthe Augustin, Avocat au barreau de Port-au-Prince et Me Céline WIARD, Directrice de la Conférence du Jeune barreau de Bruxelles.</p>
<i>EN PARALLELE LE JEUDI MATIN</i>	<i>Groupe de travail sur le « Code de déontologie – CIB » animé par Pascal BEAUVAIS et Dominique TRICAUD (participation libre)</i>
12:30 – 14:00	<i>Pause-déjeuner</i>
14:00 – 15:15	<p><b>Panel 5 : Les droits des femmes, condition du développement économique et social</b></p> <p>Madame le Bâtonnier Sylvie Nicole MOUYECKET NGANA, Pointe-Noire (Modérateur)   Me Nadine DOSSOU, Avocat au barreau du Bénin ; Me Mona JEAN, Avocat au Barreau de Port-au-Prince et membre du Conseil de l’Ordre et Madame Danièle MAGLOIRE, coordinatrice KAY FAMN et du Collectif contre l’impunité</p>
15 :15- 15 :30	<i>Pause Café</i>
15 :30 – 16 :30	<p><b>Procès contradictoire : « Justice publique vs justice privée – la question de l’arbitrage »</b> sous la Présidence du Bâtonnier Bernard VATIER, sec. général de la CIB</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipe 1 : Mathias AUDIT, Professeur de droit privé à l’université de la Sorbonne et Daniel JEAN, avocat au Barreau de Port-au-Prince, Arbitre à la Chambre de conciliation et d’arbitrage d’HAÏTI</li> <li>• Equipe 2 : Dominique TRICAUD, avocat au Barreau de Paris et David LAFORTUNE, Avocat au Barreau de Port-au-Prince</li> </ul>

16:30 – 17:30	Assemblée générale des Bâtonniers des Barreaux membres de la CIB
17 :00 – 19 :00	<i>Réception à la résidence de l’Ambassadeur de France</i>
19 :30 – 21 :00	<i>Rencontre entre écrivains et lecteurs à la Bibliothèque Nationale de Port-au-Prince (en partenariat avec la Direction nationale du Livre) en présence de Lionel TROUILLOT, Gary VICTOR, Yanick LAHENS, Kettely MARS</i>
<b>Vendredi 8/12/17</b>	
09:00 – 10:45	Ateliers au choix : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Panel 6 : Lutter contre la corruption et l’impunité</b> Monsieur Le Bâtonnier Francis Jackson NGIE KAMGA, Président de la CIB (Modérateur) / Monsieur Pascal PARADIS, ASF Canada ; Monsieur le Professeur Pascal BEAUVAIS et Mme Maximilienne C. NGO MBE, Directrice Exécutive du REDHAC</li> <li>▪ <b>Panel 7 : Eradiquer les détentions provisoires arbitraires</b> Me Philippe TREMBLAY, conseiller juridique principal ASF Canada (Modérateur) / Rachid OUALI, Avocat au Barreau d’ALGER ; Richard SEDILLOT, Avocat ROUEN et Philippe LAROCHELLE, avocat au Barreau du Québec.</li> <li>▪ <b>Panel 8 : L’avocat, protecteur des enfants</b> Mme la Vice-Bâtonnière Dominique ATTIAS (Modérateur) / Mme Florence ELIE, Protectrice du Citoyen et M. Remus LAUTURE, juriste du projet AKSEP-T (Resedh – GEOMOUN)</li> </ul>
10 :45-11 :00	<i>Pause Café</i>
11:00 – 12:30	<b>Concours d’art oratoire de la CIB</b>
12:30 – 14:00	<i>Pause-déjeuner</i>
14:00 – 15:00	Parole libre « défense de la Défense » animée par les SG adjoints et présentation par Xavier-Jean KEITA du projet de Code Commun pour la Cour Pénale Internationale.
15 :00 – 15 :15	<i>Pause Café</i>
15:15 – 17:30	Assemblée générale de la CIB <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d’activité du Secrétaire général de la CIB</li> <li>- Rapport financier du trésorier</li> <li>- Développement des partenariats entre les Cabinets</li> <li>- Adoption des résolutions</li> <li>- Désignation du Barreau hôte du 34<sup>ème</sup> Congrès</li> <li>- Passation de pouvoirs</li> <li>- Allocution du nouveau Président de la CIB</li> </ul>
20:00 – 00:00	<i>Soirée de GALA (cocktail, spectacle culturel   code vestimentaire : tendance décontractée)</i>

**Samedi 9/12/17**  
Toute la journée

*Excursions au choix :*

- *En montagne, à environ 1h30 de route de Port-au-Prince, pour une journée et une nuitée avec spectacle vaudou, visite guidée et foire (Prix estimatif entre 100 et 150\$US tout inclus - capacité entre 20 à 30 personnes)*
- *A la plage (Zone Côte des Arcadins : Ressort Kaliko, Wahoo Bay Beach, Moulin sur Mer, Decameron) à environ 1h00 de route de Port-au-Prince, pour une journée et une nuitée (Prix estimatif entre 150 et 200\$US tout inclus - capacité entre 100 à 300 personnes).*
- *Dans le Nord du pays, à environ 30mm en avion, aller-retour (une journée), visite de la ville de Milot, du Palais Sans-Souci, de la Citadelle Laférière. (Prix estimatif entre 200 et 300\$US tout inclus - capacité entre 30 à 50 personnes)*

*De plus, sur demande pour ceux qui souhaitent rester à Port-au-Prince le samedi 9 décembre une excursion pour visiter certains endroits est envisageable (marché en Fer, Fort-Jacques, Kenscoff etc....)*